

AVIS DE CONCOURS POUR LE RECRUTEMENT D'ADMINISTRATEURS 2^{EME} GRADE ET D'INGENIEURS D'ETAT 1^{ER} GRADE

Le Président de l'Université Cadi Ayyad annonce l'ouverture de concours de recrutement d'administrateurs 2^{ème} grade et d'Ingénieurs d'Etat 1^{er} grade session 11/03/2018 dont les spécialités et les établissements ci-dessous :

Etablissement	Spécialité	Nombre de poste	Grade	Diplôme Demandé
Faculté Polydisciplinaire de Safi	Audit et Contrôle de Gestion	1	Administrateur 2ème grade	Titulaires d'un diplôme des études supérieures approfondies ou d'un diplôme des études supérieures spécialisées ou d'un Master ou Master spécialisé, ou un diplôme reconnu équivalent selon les dispositions du décret n°2.12.90 du 30 avril 2012
Ecole Nationale de Commerce et de Gestion	Marketing Communication	1		
Faculté des Sciences Semlalia	Marketing Communication	1		
Ecole Supérieure de Technologie Essaouira	Gestion des Ressources Humaines	1		
Faculté des Sciences et Techniques Marrakech	Communication	1		
	Marketing	2		
Faculté des Sciences et Techniques Marrakech	إدارة الوثائق والأرشيف	1	Ingénieur d'Etat 1er grade	Titulaires d'un diplôme d'Ingénieurs d'Etat des Ecoles, Instituts, Etablissements universitaires Nationaux, ou un diplôme reconnu équivalent selon les dispositions du décret n°2.12.90 du 30 avril 2012
Ecole Supérieure de Technologie Essaouira	إدارة الوثائق والأرشيف	1		
Présidence de l'Université Cadi Ayyad	إدارة الوثائق والأرشيف	1		
	Statistique	1		
Faculté des Sciences Semlalia	Système d'Information	1		

Condition de participation :

Les candidats doivent être :

- de nationalité marocaine
- âgés de 45 ans au plus

Les candidats(es) intéressés (es) doivent s'inscrire sur le lien électronique suivant :

concours.uca.ma

L'inscription sur le lien précité doit se faire avant le 24/02/2018

Les candidats convoqués pour l'épreuve orale sont invités à déposer les pièces suivantes auprès du service des Ressources Humaines de la Présidence de l'Université avant la date de l'entretien oral. :

- Une demande de participation au concours au nom du Chef d'établissement concerné portant le nom, l'adresse et le n° de téléphone du candidat
- CV
- Une copie légalisée des diplômes
- Une copie légalisée de la C.I.N
- un extrait d'acte de naissance récent
- Une autorisation de l'administration pour les fonctionnaires
- Une copie de l'arrêté d'équivalence délivré par le Ministère de l'enseignement supérieur, de la recherche scientifique et de la formation des cadres (pour les candidats titulaires des diplômes des Universités étrangères).

NB : La légalisation des pièces susmentionnées doit se faire avant le 24/02/2018

La liste des candidats convoqués pour les épreuves écrites et orales sera publiée sur le portail de l'emploi public et sur le site de l'Université.